



Detection d'un eventuel défaut de procedure

Par **pittbull**, le **18/11/2007** à **20:07**

je dois passer au tribunal de police. il m'a ete remis par huissier une citation a prevenu devant le juge de proximite, sur cette citation une erreur sur ma date de naissance a ete commise ne le 24 septembre 1966 au lieu de 24 mai 1966, j'aimerais savoir si cette erreur pourrait me permettre de plaider la relaxe pour, defaut de procedure ou vis de forme? je vous en remerci d'avance et vous prie d'agreer mes salutations respectueuses. xavier ruiz

Par **Jurigaby**, le **19/11/2007** à **00:31**

Bonsoir.

Non, vous ne pouvez pas plaider la relaxe à partir d'un vice de procédure tel que celui là... Vous pouvez obtenir la nullité de la citation mais cela va simplement retarder l'audience...